**L'égalité professionnelle désigne l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes en termes d'accès à l'emploi, à la formation, à la mobilité et à la promotion ou en termes d'égalité salariale. Alors que la fonction publique hospitalière est composée à plus de 77% de femmes, des différences persistent entre les femmes et les hommes quand il est question de parcours professionnel. Dans la continuité de ses engagements, l'ANFH investit sur cette question, en proposant un accompagnement nommé «Egal PRO» à ses adhérents ainsi qu'un parcours de 4 formations "Egalité professionnelle et lutte contre les stéréotypes dans la FPH".**

## Un diagnostic d'accompagnement à la mise en œuvre d'une politique d'égalité professionnelle

Ce dispositif permet aux établissements de définir et de mettre en place une politique professionnelle notamment par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action égalité professionnelle et d'accompagner les établissements, les décideurs et leurs équipes dans le déploiement de cette politique en adaptant les préconisations en fonction de la situation de chacun.

Il est composé de deux modules :

- **Module 1 - Diagnostic et cadrage de l'accompagnement adapté** : le diagnostic complet donnera lieu à la production d'une note de cadrage présentant l'analyse détaillée ainsi que le programme de l'accompagnement personnalisé

- **Module 2 - Accompagnement des acteurs de l'établissement** : l'accompagnement sera adapté aux publics visés. Fondé sur la pratique, il sera innovant et varié.

## Des formations "Égalité professionnelle et lutte contre les stéréotypes dans la FPH"

En complément de ce diagnostic complet, l'ANFH propose à ses adhérents des formations

d’un demi-jour, d’un jour ou deux jours à destination des agents de la fonction publique hospitalière. Ces formations aident le personnel de la FPH à appréhender les questions d’égalité professionnelle à chaque niveau :

- **Formation des agent(e)s en situation d’encadrement intermédiaire** : repérer une situation potentiellement inégalitaire et savoir réagir, savoir intégrer une politique d’égalité professionnelle et mixité, savoir porter et incarner une politique d’égalité professionnelle

- **FormationÂ des référent(e)s égalité et/ou diversité** : rôle et mission du référent, comprendre les enjeux et la mise en œuvre d’une démarche, intégrer et piloter une politique d’égalité professionnelle et de mixité

- **Formation des agent(e)s des services de ressources humaines** : Comprendre les enjeux et impacts, les fondamentaux juridiques, intégrer une politique d’égalité professionnelle au quotidien et dans les pratiques RH

- **Formation en e-learning tout public** : Informer et sensibiliser de manière générale sur l’égalité professionnelle